

BULLETIN DE MISE EN CANDIDATURE AU POSTE D'ADMINISTRATEUR

Dans le présent bulletin le masculin comprend le féminin.

En présentant sa candidature, le soussigné reconnaît et comprend que :

- Le conseil d'administration se rencontre au minimum 4 fois par année, habituellement, le soir;
- Tous les membres du conseil doivent être disposés à travailler à un ou plusieurs comités de travail ;
- Tous les membres du conseil doivent participer activement à l'administration du club;
- Tous les membres du conseil doivent participer aux activités organisées par le club;
- Tous les membres du conseil doivent rechercher le développement, le rayonnement du club et agir de façon positive;

Je, soussigné, _____, résidant et domicilié au _____ me porte candidat au poste d'administrateur du club de patinage artistique de Rimouski. _____

Signature

Date de la signature

Chaque candidature doit être proposée et appuyée par deux membres en règle du club.